



Saint-Denis, le 08 mars 2023

**Madame la Présidente  
Conseil Régional de la Réunion**

**Hotel de Région Pierre Lagourgue**

**Avenue René Cassin  
97490 Sainte-Clotilde**

*N/Réf. : URR08-2023*

**Objet : 8 mars, journée des droits de la Femme – le projet de l'UNSA 2022-2026**

Madame la Présidente,

En ce jour internationale des droits de la femme, l'UNSA réaffirme sa volonté de lutter pour cette cause qui fait l'objet d'une attention particulière au sein de notre organisation depuis sa création.

L'occasion m'est donnée en ce jour de solliciter une rencontre avec vos équipes afin de vous exposer le projet présenté dans notre programme pour faire avancer l'équité femme/homme au sein de notre Collectivité :

- **Proposer des solutions de garde d'enfants sur mesure aux agent.e.s** : avec des places réservées en crèche, par la création d'une crèche d'entreprise, avec la participation aux moyens de gardes (ASMAT, garderie, etc.) ;
- **Ouvrir un débat sur l'équité menstruelle** : la mise en place de congés menstruelles est notre objectif, nous souhaitons donc libérer la parole et déconstruire les tabous autour de ce sujet ;
- **Créer des salles d'allaitement** : en équipant les principaux sites administratifs d'une pièce dédiée et équipée (Art. R4152-13 à 28 du code du travail).

Sûr de l'attention que vous porterez à notre demande, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Secrétaire Général  
UNSA REGION REUNION,**

  
**Yves TAMBON**

